



Les bonnes pratiques sur l'utilisation de la mobilisation communautaire et de la police communautaire pour lutter contre l'extrémisme violent

Introduction

Les initiatives de lutte contre l'extrémisme violent (CVE) s'attaquent aux conditions qui conduisent à la radicalisation vers l'extrémisme violent avec pour objectif final de priver les groupes terroristes de nouveaux partisans et recrues. Les stratégies et les outils utilisés par les gouvernements et les organisations de la société civile pour lutter contre l'extrémisme violent varient en fonction des conditions et des environnements. Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) s'est intéressé à un certain nombre de ces stratégies, en particulier celles qui : 1) se concentrent sur les prisons et définissent les bonnes pratiques sur la réhabilitation et la réinsertion sociale des délinquants extrémistes violents qui ont abandonné l'extrémisme violent, 2) énumèrent les bonnes pratiques sur ce qu'il faut faire pour les victimes du terrorisme immédiatement après un attentat terroriste, 3) étudient l'importance des approches multisectorielles (engageant par exemple les institutions publiques, les organismes, le secteur privé et la société civile) en matière de CVE, 4) examinent les méthodes de communication de messages allant à l'encontre de l'extrémisme violent auxquels les publics clés seront le plus réceptifs, et 5) mesurent l'efficacité des programmes de CVE.

Le besoin de concevoir des solutions à la mesure du public visé fait partie intégrante des initiatives de CVE. En dépit de l'importance croissante de l'Internet, la radicalisation qui mène à la violence continue de se produire principalement au niveau local, souvent par des contacts directs. Les initiatives de CVE tenant compte de la situation locale sont donc primordiales pour assurer le succès de toute stratégie. Deux outils clés de la CVE qui mettent l'accent sur les stratégies locales sont la mobilisation communautaire et la police communautaire. Ce sont des outils connexes qui se concentrent sur l'établissement de la confiance avec les communautés locales et les relations entretenues avec celles-ci en tant que partenaires pour concevoir des solutions basées sur des informations et faisant appel à la communauté pour régler les questions locales. De telles relations visent à rendre les communautés plus conscientes de la menace de l'extrémisme violent, à leur donner les outils nécessaires ainsi que les moyens d'intervenir et d'empêcher la radicalisation et la violence. Plus les communautés sont conscientes des risques

Community Engagement and Community-Oriented Policing Good Practices qui pourraient menacer leur sécurité, plus elles ont les moyens d'y résister et plus elles sont prêtes à lutter elles-mêmes contre ces menaces.

Les initiatives de mobilisation communautaire et de police communautaire devraient être conçues avec tact et soigneusement pour correspondre aux conditions et aux cultures locales, ainsi qu'au système juridique de chaque pays, tout en respectant le droit international. Toutefois, les membres du GCTF ont identifié plusieurs bonnes pratiques non contraignantes qui peuvent influencer les politiques, les approches et les programmes de CVE des membres du GCTF et d'autres pays, tout en posant le fondement d'un dialogue, d'une collaboration et de recherches qui se poursuivront au sein des membres intéressés du GCTF et d'autres parties prenantes intéressées. Les membres du GCTF tout comme d'autres pays sont encouragés à considérer les bonnes pratiques suivantes, le cas échéant, lorsqu'ils cherchent à renforcer leurs programmes ou leurs politiques en la matière ou à en concevoir de nouveaux.

Ces bonnes pratiques non contraignantes ont été conçues pendant et après deux échanges de vues entre des intervenants dans le domaine de la CVE de membres du GCTF et d'autres pays, à Washington, en mars 2013. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Le groupe de travail sur la CVE du GCTF décidera peut-être de l'allonger ou de la modifier pour tenir compte de l'expérience de différents pays et d'autres bonnes pratiques applicables à la CVE dans ces domaines.

Établir des buts et des objectifs

Bonne pratique 1: Considérer la mobilisation communautaire et la police communautaire comme des stratégies soutenues à long terme, et non pas des tactiques à court terme, et faire les recherches nécessaires pour comprendre les problèmes et les griefs locaux de façon à ce que les communautés locales ne soient pas ciblées pour des raisons de sécurité, mais qu'elles soient mises à contribution dans leur propre intérêt.

La mobilisation communautaire nécessite l'établissement de la confiance entre les officiels et les membres de la communauté afin de nouer des relations de coopération. L'expérience prouve qu'on ne peut pas créer de telles relations du jour au lendemain et qu'il faut les cultiver et les entretenir sur la durée pour qu'elles aient un effet. Il faut absolument que les premiers pas aient été faits vers de telles relations avant de mobiliser la communauté au sujet de la radicalisation qui mène à la violence et de lui donner les moyens de contribuer à la solution. De plus, avant de s'adresser aux communautés, les officiels devraient se mettre au courant de la dynamique locale et des

problèmes qu'elles connaissent afin de prouver à celles-ci qu'ils ne s'adressent pas à elles uniquement à cause des menaces pour la sécurité qui pourraient apparaître au sein de ces communautés. Les officiels et les dirigeants communautaires ont souligné qu'une relation sécurisée (dans laquelle les préoccupations des officiels au sujet de la sécurité l'emportent sur les préoccupations de la communauté au sujet d'autres domaines relevant de la responsabilité de l'État) va à l'encontre du but recherché par une mobilisation communautaire authentique et finira par entraîner la méfiance et de mauvaises relations. Pour ce qui est de la police communautaire, les initiatives devraient se concentrer sur l'établissement proactif de relations avec les communautés locales pour échanger des informations et mieux répondre à leurs besoins - et non pas seulement sur l'utilisation de méthodes traditionnelles de répression de la criminalité ou la recherche d'informations relatives à la sécurité.

Bonne pratique 2: Définir les méthodes qui permettront de gagner la confiance de la communauté.

La confiance fait partie intégrante de la mobilisation communautaire et de la police communautaire, mais elle n'apparaît pas naturellement et sans efforts concertés et soutenus. Les membres de communautés de nombreuses régions ont indiqué que pour gagner la confiance, les intervenants et les officiels doivent être honnêtes et francs dans leurs efforts visant à nouer des relations avec les communautés, respecter les traditions et la culture des communautés, écouter leurs griefs et faire des efforts vérifiables pour y répondre, et s'efforcer de rester intègres et professionnels dans leur conduite et leurs contacts avec les communautés. Dans la mesure du possible, il est souhaitable d'utiliser des officiels qui viennent d'une culture et d'un milieu similaires à ceux des communautés dans lesquelles ils travaillent, car cela peut favoriser l'établissement de rapports de confiance. La franchise, la sincérité et l'humour sont des outils puissants à la disposition des officiels chargés des relations communautaires, mais l'humour devrait être utilisé en faisant très attention parce qu'il ne passe pas toujours bien d'une culture à l'autre. Les officiels chargés des relations communautaires doivent être disponibles quand les communautés ont besoin d'eux.

Bonne pratique 3: Faire en sorte que les initiatives de relations communautaires soient vastes et comprennent tous les éléments de la population, et qu'elles ne se concentrent pas uniquement sur une seule communauté ou une idéologie spécifique.

Il est important de s'opposer à tous les crimes aux motivations idéologiques, en tenant compte du fait que ce qui pousse un membre d'une communauté à commettre des actes de violence se fonde sur une idéologie violente qui justifie ces actes. De plus, le fait de s'adresser uniquement à certaines communautés ou idéologies sape la crédibilité des gouvernements et des intervenants qui déclarent que l'extrémisme violent sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations doit être contré. Ceux qui entreprennent des actions de mobilisation communautaire et de police communautaire doivent donc définir les paramètres de l'extrémisme violent et s'opposer impartialement à celui-ci sous toutes ses formes.

Les relations communautaires dans un contexte local

Bonne pratique 4: Adopter une approche holistique concernant la mobilisation communautaire et la police communautaire qui fait intervenir tous les secteurs de la société afin de trouver les partenaires appropriés et de soutenir ces actions.

Bien qu'un grand nombre de communautés aient des dirigeants officiels qui représentent leurs pairs avec talent, comprennent leurs communautés et devraient rester au premier rang des initiatives de mobilisation communautaire, les efforts de mobilisation communautaire et de police communautaire ont tendance à obtenir les meilleurs résultats quand de nombreux secteurs au sein d'une communauté y prennent part. Il est important d'inclure des influenceurs communautaires qui ne sont pas des dirigeants officiels dans tous les plans portant sur les relations communautaires, car celles-ci auront alors de meilleures chances d'atteindre une grande variété d'habitants de la communauté. Cela pourrait aussi aider à gagner la confiance de différentes composantes de la communauté. Offrir aux officiels locaux chargés des relations communautaires une grande variété de partenaires potentiels, comme des entreprises privées, des organismes du gouvernement national et local, des ONG, des représentants des milieux universitaires, des prestataires locaux de soins de santé, des enseignants et des représentants des médias, pourrait leur donner davantage d'outils pour satisfaire les besoins des communautés. De même, les intervenants de la police communautaire devraient avoir accès à toutes les capacités des services locaux de répression de la criminalité et ils ne devraient pas être séparés des cadres supérieurs de la police par des niveaux hiérarchiques excessifs.

Bonne pratique 5: Mobiliser les femmes en leur qualité de forces de changement positif dans leurs communautés.

De nombreux intervenants ont assimilé ce qu'ont démontré les recherches : les femmes, surtout les mères, ont une autorité au sein de leur famille et des communautés qui peut se traduire par une influence positive contre l'extrémisme violent. Ces intervenants ont fait remarquer de nombreuses fois que ce sont les femmes qui détiennent les clés pour accéder à leurs communautés et qu'à ce titre, elles devraient participer à la création et la poursuite des initiatives de CVE. Parallèlement, l'expérience de la mobilisation communautaire pour lutter contre le recrutement par les gangs indique que le fait de penser qu'ils devraient expliquer leurs actions à leur mère encourageait les membres de gangs à mettre fin à leurs activités violentes.

Bonne pratique 6: Mobiliser les jeunes et tirer parti des écoles pour faire passer des messages positifs.

Les recherches sur les jeunes et la radicalisation qui mène à la violence se concentrent sur le groupe d'âge des 15 à 25 ans comme étant le groupe le plus souvent ciblé par les recruteurs des groupes extrémistes violents. D'autres recherches dans des domaines similaires, comme le recrutement par les gangs, indiquent que l'âge de la vulnérabilité est encore plus jeune. Ce qu'il faut donc en conclure pour ce

qui est de la mobilisation communautaire et de la police communautaire, c'est que ces initiatives devraient faire expressément appel à l'opinion et l'inventivité des jeunes. Étant donné que les recruteurs des groupes extrémistes violents ciblent spécifiquement les jeunes, ce sont les jeunes qui devraient participer directement aux travaux d'élaboration de projets et de messages qui retiendront l'attention de leurs pairs sur les dangers de l'extrémisme violent. En outre, placer des éducateurs et des membres de la communauté dans les écoles et d'autres espaces pertinents pour adresser des messages positifs aux jeunes à risque ou pour offrir un soutien psychosocial ou d'autres services peut être une méthode de CVE efficace, et peut tirer parti de la communauté pour lutter activement contre l'extrémisme violent.

Bonne pratique 7: Désigner quelqu'un qui sera le point de contact pour les relations avec la communauté.

Des agents de liaison communautaire dédiés peuvent se concentrer uniquement sur l'élaboration de programmes qui gagneront la confiance de la communauté et s'assurer que les responsables des services de répression de la criminalité sont au courant de tous les cas d'extrémisme violent signalés dans une communauté. Cela peut aussi permettre de maintenir la séparation entre les activités traditionnelles de recherche du renseignement et l'établissement de relations avec la communauté.

Faire mieux passer le message par la mobilisation

Bonne pratique 8: Donner aux communautés les moyens d'opposer des contre-récits aux propos des extrémistes violents et amplifier le message qui les remplacent par tous les types de moyens de communication.

Les initiatives de mobilisation communautaire et de police communautaire peuvent prendre de nombreuses formes, y compris des communications par l'intermédiaire de la télévision, la radio et l'Internet. En maximisant les façons dont on s'adresse au public, en ciblant le message et en diversifiant le contenu, on assure une diffusion plus large du message. En outre, étant donné que les extrémistes violents utilisent tous ces outils et bien d'autres pour faire des recrues, les initiatives de CVE devraient aussi utiliser les mêmes outils pour faire contrepoids. Dans leurs opérations de contre-terrorisme, les services traditionnels de répression de la criminalité ont généralement concentré leurs efforts sur les terroristes et leurs partisans actifs. Toutefois, les terroristes accordent une très grande attention à leur public; c'est comme ça qu'ils recrutent. Par conséquent, pour lutter contre la radicalisation qui mène à la violence et au recrutement de la façon la plus efficace, les intervenants devraient collaborer avec les communautés locales pour attirer l'attention sur les contre-récits spécifiques convaincants au niveau local qui réfuteront ou démentiront les propos qui prônent la violence pour réagir à des injustices perçues qui auraient été infligées à une personne, sa famille ou sa communauté. L'utilisation de statistiques précises sur l'inopportunité d'utiliser la violence comme un moyen efficace pour parvenir à une fin peut aider à semer le doute et à contrer les propos en faveur du terrorisme.

Bonne pratique 9: Mobiliser les anciens extrémistes violents et les victimes du terrorisme pour qu'ils communiquent des contre-récits au niveau local aussi bien que national.

Recourir aux anciens extrémistes violents radicalisés peut accroître la légitimité du message selon lequel la violence n'est pas la solution. Les anciens extrémistes violents qui viennent de certains environnements ont une crédibilité innée et ils sont susceptibles d'interpeller les jeunes à risque qui peuvent se trouver dans des situations similaires à celles dans lesquelles ils se trouvaient. Les victimes du terrorisme ont également une crédibilité innée parce qu'elles sont le témoignage de la violence, du traumatisme et des souffrances que peut infliger le terrorisme. Les initiatives de mobilisation communautaire et de police communautaire qui impliquent d'anciens extrémistes ou des victimes du terrorisme ont la résonance nécessaire pour que le message porte.

Fournir une formation aux intervenants

Bonne pratique 10: Concevoir les actions de formation sur la mobilisation communautaire et la police communautaire pour qu'elles correspondent aux questions et à la dynamique de la communauté locale et qu'elles apprennent à déceler les comportements et les indicateurs potentiels.

Pour assurer la confiance et le respect essentiels à la mobilisation communautaire et à la police communautaire, les intervenants devraient recevoir une bonne formation sur les paramètres des relations communautaires et sur leurs rapports avec les contextes locaux dans lesquels ils travaillent. Par exemple, la police locale pourrait recevoir des manuels de formation sur la police communautaire ainsi que des guides de poche plus petits visant à informer les agents de première ligne sur les comportements et les indicateurs potentiels pour qu'ils puissent mieux faire la différence entre les menaces d'extrémisme violent et les normes de comportement. En outre, les policiers de première ligne devraient recevoir une formation sur les comportements culturels, sociétaux et religieux dans cette communauté et être capables de faire la différence entre ces comportements et des indicateurs et comportements extrémistes violents et criminels potentiels. Les méthodes et le matériel utilisés pour la formation devraient être continuellement mis à jour et révisés pour correspondre à l'évolution des menaces et aux conclusions/bonnes pratiques proposées par les membres du GCTF et d'autres organes pertinents.

Évaluer l'efficacité

Bonne pratique 11: Inclure des critères d'évaluation dans les projets pendant l'élaboration du concept.

Bien qu'il soit intrinsèquement difficile de prouver un rapport de cause à effet, il y a des moyens de mesurer les perceptions de la communauté avant, pendant et après une initiative donnée de mobilisation communautaire ou de police communautaire. Ces moyens de mesurer peuvent être des sondages, des enquêtes, des groupes de discussion ou des tables rondes au sein de la communauté.

Bonne pratique numéro 12: Reconnaître que la mobilisation communautaire et la police communautaire impliquent l'établissement, le développement et l'entretien de relations durables.

Concevoir des critères concis permettant de mesurer l'efficacité à chaque étape du processus.